

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 26 NOVEMBRE 2019 À 18 H AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présences

Éric Aubin, directeur des études
Yves Bédard
Marie-Luce Bergeron (par téléphone)
Marc Bertrand (départ à 19h40)
Sylvain Blais, directeur général
Kloé Bourbeau
Miguel Charlebois
Robert Cloutier
Vincent Guimont
Anne Gauthier

Klaude Hallé
André Janneteau
Josée Larivière (arrivée à 18h35)
Louis Leblanc
Katrine Lévesque
Marie-Soleil Malo
Béatriz Mediavilla
André Rouleau, président
Mélicca Tardif

Absences

Patrick Bédard
Isabelle Chartrand
Chantal Hamelin

Linda Lavoie
Guillaume Marquis, vice-président

Observatrices

Amélie Brouillard, directrice du campus d'Amos
Nicole Fortier, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la séance est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

André Rouleau, président du conseil d'administration, mentionne que Marie-Luce Bergeron ainsi que lui-même sont au terme de leur mandat respectif au conseil.

Il informe le conseil de l'arrivée de quatre nouveaux membres au conseil d'administration, soit :

- Louis Leblanc, représentant des étudiantes et des étudiants, campus d'Amos;
- Marie-Soleil Malo, représentante des étudiantes et des étudiants, campus de Rouyn-Noranda;
- Anne Gauthier, représentante du personnel professionnel;
- Josée Larivière, représentante des parents.

Pour sa part, Sylvain Blais, directeur général, félicite et souligne la mise en candidature de Katrine Lévesque du Club sans-limite d'Amos au 27^e Colloque de l'Association des clubs entrepreneurs étudiants, à titre de finaliste dans la catégorie : « Personne-ressource de l'année ».

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mélicca Tardif, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour après correction au point 7.11, sur la nomination de deux personnes représentant les diplômés au conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 SEPTEMBRE ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2019

Sur une proposition de Mélicca Tardif, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 17 septembre 2019.**

Sur une proposition de Katrine Lévesque, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 22 octobre 2019.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 17 JUIN 2019, DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU 28 JUIN, DU 9 SEPTEMBRE ET DU 22 OCTOBRE 2019

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 17 juin 2019, et les procès-verbaux des réunions extraordinaires du 28 juin, du 9 septembre et du 22 octobre 2019.

Elle rappelle au bénéfice de tous, les différents sujets traités.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE

Le directeur général, Sylvain Blais, présente la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle*.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Trésor a édicté la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*, découlant de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette Directive, le Cégep doit élaborer une *Politique de gestion des risques* d'ici le 31 décembre 2019, ainsi qu'un Plan de gestion des risques;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques, issu du conseil d'administration, pour recommander l'adoption de cette *Politique*.

Il est proposé par Klaude Hallé, appuyée par Kioé Bourbeau, et unanimement résolu **d'adopter la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle, telle que présentée***.

7.2. ABROGATION DU « RÈGLEMENT 3 » ET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice des ressources humaines, Kathleen Longpré, explique que le cycle de révision des politiques et règlements a requis la mise à jour du *Règlement 3*, élaboré en 1996. La mise à jour a été effectuée et le *Règlement 3* est maintenant remplacé par la *Politique de développement et de gestion des ressources humaines*.

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de développement et de gestion des ressources humaines* remplace l'actuel *Règlement 3* portant le même nom, lequel date de mars 1996;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de direction;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité de validation des règlements et politiques.

Il est proposé par Kioé Bourbeau, appuyée par André Janneteau et unanimement résolu **d'abroger le *Règlement 3 "Politique de développement et de gestion des ressources humaines"* et d'adopter la *Politique de développement et de gestion des ressources humaines***.

7.3. COMITÉ DE SÉLECTION : POSTE DE COORDINATION — SERVICES FINANCIERS

Kathleen Longpré, directrice au service des ressources humaines, annonce qu'à la suite du départ de Guylaine Dubé, coordonnatrice aux services financiers, le poste a été affiché. Il a été convenu de prolonger la période d'affichage.

CA-3229

CONSIDÉRANT le départ de madame Guylaine Dubé, coordonnatrice aux services financiers ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le poste laissé vacant par madame Dubé et de procéder rapidement au recrutement d'un successeur pour le poste de coordination aux services financiers, et donc, de former un comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE selon le *Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel* du Cégep, il est requis de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues doivent avoir lieu le 16 ou le 17 décembre 2019.

Il est proposé par Kлоé Bourbeau, appuyée par Vincent Guimont, et unanimement résolu **de procéder à l'ouverture et à l'affichage du poste de coordination aux services financiers, de former un comité de sélection et de nommer Robert Cloutier et Josée Larivière à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep.**

Il est également proposé de nommer Sylvain Blais à titre de substitut. En plus des deux membres du conseil d'administration, ce comité sera composé du directeur des services administratifs, de la directrice des ressources humaines et d'un cadre du Cégep.

En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.

7.4. PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE ET PLANIFICATION DÉCENNALE DES INVESTISSEMENTS « AUTRES »

Louis Perreault, directeur des services administratifs, informe les membres que le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2020-2030, a été transmis au ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, le 30 octobre dernier, et ce, tel que requis par le ministère.

CA-3230

CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, à l'effet d'effectuer la collecte, la mise à jour et la priorisation du plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2020-2030 ;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2020-2030 pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration.

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu, **d'adopter le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2020-2030.**

7.5. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUDIT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente les états financiers, les notes aux états financiers et les résultats du rapport d'audit à des fins d'approbation par les membres du conseil.

CA-3231

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant sans réserve présenté au comité de finances et d'audit le 11 novembre 2019, lequel a été préparé par la firme Deloitte dûment mandatée par la résolution CA-2859 du conseil d'administration du 25 novembre 2014 ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable unanime du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter, pour l'exercice financier 2018-2019, le rapport financier annuel, les notes aux états financiers et les résultats d'application de procédures d'audit spécifié portant sur les données compilées au fichier « 2018-2019 ENERÉGÉP ».**

7.6. VIREMENTS INTER FONDS

Louis Perreault, directeur des services administratifs, présente au conseil d'administration pour approbation, les virements inter fonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement, pour l'année 2018-2019.

CA-3232

CONSIDÉRANT la présentation faite par le directeur des services administratifs, des états financiers et des virements inter fonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant préparé par la firme Deloitte dûment mandatée

par la résolution CA-2859 du conseil d'administration en date du 25 novembre 2014 ;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable unanime du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Kioé Bourbeau, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu, **d'adopter les virements inter fonds 2018-2019 tels que présentés, pour un montant de 132 255 \$.**

7.7. ÉTATS FINANCIERS : CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS (CTRI)

Le directeur général, Sylvain Blais, présente dans un premier temps, le Répertoire des fonds de recherche universitaire ; des 50 centres de recherche au Canada, le CTRI se situe au 31^e rang.
Par la suite, il fait un retour sur les états financiers du CTRI présentés le 22 octobre 2019.

CA-3247

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers du Centre technologique des résidus Industriels (CTRI), par les représentants de cet organisme ;

CONSIDÉRANT QUE le CTRI est un centre collégial de transfert de technologie lié au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers du CTRI doivent être adoptés par le conseil d'administration du CTRI, mais également par le conseil d'administration du Cégep.

Il est proposé par Marie-Luce Bergeron, appuyée par Vincent Guimont et unanimement résolu **d'adopter les états financiers du Centre technologique des résidus industriels (CTRI), tels que présentés le 22 octobre 2019.**

7.8. RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP

Kathleen Slobodian, directrice des affaires étudiantes et des communications, présente le rapport annuel du Cégep, lequel reflète la situation du Cégep et illustre les différentes activités menées en 2018-2019.

CA-3227

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep est tenu de faire rapport de ses activités pour son exercice financier précédent ;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit faire état, entre autres, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le *Plan stratégique de développement* ;

CONSIDÉRANT QUE le comité du *Plan stratégique de développement*, issu du conseil d'administration, a été consulté sur ce rapport annuel et qu'il en recommande l'adoption.

Sur une proposition de Kioé Bourbeau, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel du Cégep 2018-2019, tel que présenté.**

7.9. TECHNIQUES POLICIÈRES EN CONTEXTE AUTOCHTONE

Marc Bertrand, directeur de la formation continue et des services internationaux, présente le programme Techniques policières en contexte autochtone.

CA-3233

CONSIDÉRANT QUE le Cégep désire poursuivre son offre en techniques policières des Premières Nations ;

CONSIDÉRANT QUE le programme est mieux adapté ;

CONSIDÉRANT QUE le programme partage plus de compétences avec le diplôme d'études collégiales.

Sur une proposition de Claude Hallé, appuyée par Katrine Lévesque, il est unanimement résolu **d'autoriser le Service de la formation continue et services internationaux à offrir le programme Techniques policières en contexte autochtone.**

7.10. NOMINATION DE PERSONNEL-CADRE À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, Éric Aubin, explique le contexte du remplacement d'une personne-cadre à la direction des études.

CA-3234

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer les membres du personnel d'encadrement qui siègent à la commission des études ;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des études recommande de nommer Jean-François Nollet à titre de directeur adjoind des études au développement pédagogique par intérim jusqu'à ce que Caroline Rioux réintègre ses fonctions.

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Robert Cloutier, et unanimement résolu, **de nommer Jean-François Nolet pour siéger à la commission des études en remplacement, et ce, jusqu'au retour de Caroline Rioux, directrice adjointe des études au développement pédagogique.**

7.11. NOMINATION DE DEUX PERSONNES REPRÉSENTANT LES DIPLÔMÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Deux postes de représentants des diplômés seront vacants au conseil d'administration.

CA-3235

CONSIDÉRANT la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* qui identifie la composition des conseils d'administration des cégeps ;

CONSIDÉRANT le *Règlement général de régie interne du Cégep* qui précise la composition du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE des postes de personnes diplômées du Cégep deviendront vacants ;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et la recommandation du comité exécutif.

Il est proposé par Kloé Bourbeau appuyée par Marie-Soleil Malo et unanimement **résolu de nommer Florence Julien et Ghislain Vallée à titre de personnes représentant les personnes diplômées du Cégep.**

7.12. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DU CÉGEP

Sylvain Blais fait un rappel de la documentation produite et transmise aux membres du conseil d'administration, sur le dossier de la gouvernance et de la gestion administrative du Cégep.

CA-3236

CONSIDÉRANT les attentes du ministre et du sous-ministre sur la gouvernance et la gestion administrative des cégeps ;

CONSIDÉRANT le mandat confié à l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) pour identifier "les meilleures pratiques de gouvernance dans les cégeps" ;

CONSIDÉRANT l'analyse réalisée par le Cégep, pour mettre en lumière les actions déjà posées par le Cégep par rapport aux recommandations de l'IGOPP ;

CONSIDÉRANT les travaux à réaliser d'ici mai 2020, pour permettre au conseil d'administration de prendre une décision éclairée sur des modifications potentielles aux pratiques de gouvernance et de gestion administrative.

Il est proposé par Klaude Hallé, appuyée par Yves Bédard et unanimement résolu **de mandater le comité exécutif et le comité d'éthique et de déontologie pour travailler sur le dossier de la gouvernance et de la gestion administrative du Cégep.**

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1 ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

André Rouleau, président du conseil, informe les membres qu'en vertu de l'article 6 du *Règlement relatif à la nomination et au renouvellement de mandat de la directrice ou du directeur général ou de la directrice ou directeur des études*, les évaluations du directeur général ainsi que du directeur des études ont été produites et déposées, sous pli scellé, au bureau de la secrétaire générale du Cégep, Diane Landriault.

8.2 COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL

Éric Aubin, directeur des études, apporte des précisions au regard du nouveau calcul associé à la cote R, soit la cote de rendement au collégial.

PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION

9.1 DEMANDES D'ADMISSION AU PREMIER TOUR POUR L'HIVER 2020

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les demandes d'admission au premier tour pour l'hiver 2020. Une légère hausse des admissions est constatée par rapport à l'année précédente.

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

Tel que le prévoit le *Règlement général de régie interne*, des élections sont tenues au mois de novembre de chaque année.

Sur une proposition de André Rouleau appuyée par Klaude Hallé, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Amélie Brouillard et Nicole Fortier à titre de scrutatrices.**

10.1 PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE

La présidente d'élection explique la procédure d'élection. Elle invite les membres à faire des propositions pour d'abord pourvoir le poste de **président(e) du conseil**.

Robert Cloutier propose la candidature de Guillaume Marquis à la présidence.

Vincent Guimont propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Guillaume Marquis accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Guillaume Marquis élu président du conseil d'administration pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

10.2. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENTE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de **vice-président(e) du conseil**.

Klaude Hallée propose la candidature de André Janneteau à la vice-présidence.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

André Janneteau accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc André Janneteau élu vice-président du conseil d'administration pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

10.3. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir le poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

Béatriz Mediavilla propose la candidature de Klaude Hallé au poste de membre représentant le personnel.

Kloé Bourbeau propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Klaude Hallé élue à titre de membre représentant le personnel au comité exécutif, pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général*
- *Guillaume Marquis, président du conseil d'administration*
- *André Janneteau, vice-président du conseil d'administration*
- *Klaude Hallé, membre représentant le personnel au comité exécutif*
- *Éric Aubin, directeur des études*

11. ÉLECTION AUX DIVERS COMITÉS

La présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de mise en candidature ouverte.

11.1 COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de suivi du plan stratégique de développement pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

Isabelle Chartrand avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Chantal Hamelin avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Klaude Hallé propose la candidature de Miguel Charlebois.

André Rouleau propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Miguel Charlebois accepte sa mise en candidature.

Chantal Hamelin avait accepté sa mise en candidature.

Isabelle Chartrand avait accepté sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Isabelle Chartrand, Chantal Hamelin et Miguel Charlebois élus membres du comité de suivi du plan stratégique de développement pour la prochaine année.

Le comité de suivi du plan stratégique de développement sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Isabelle Chartrand*
- *Chantal Hamelin*
- *Miguel Charlebois*
- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Éric Aubin, directeur des études*

11.2 COMITÉ DE VALIDATION DES RÈGLEMENTS ET DES POLITIQUES

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité de validation des politiques et des règlements pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

Patrick Bédard avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

Miguel Charlebois propose la candidature de Klaude Hallé.

Mélissa Tardif manifeste son intérêt à siéger sur ce comité.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.

Mélissa Tardif accepte sa mise en candidature.

Patrick Bédard avait accepté sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Patrick Bédard, Klaude Hallé et Mélissa Tardif élus membres du comité de validation des règlements et des politiques pour la prochaine année.

Le comité de validation des politiques et des règlements sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Mélissa Tardif*
- *Klaude Hallé*
- *Patrick Bédard*
- *Sylvain Blais*

11.3 COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

L'élection des membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition est remise au prochain conseil d'administration, soit celui du 4 février 2020.

11.4 COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin d'élire les membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

André Rouleau propose la candidature de André Janneteau.

Kloé Bourbeau propose la candidature de Linda Lavoie.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

André Janneteau accepte sa mise en candidature.

Linda Lavoie avait manifesté son intérêt à siéger sur ce comité.

La présidente déclare donc André Janneteau et Linda Lavoie élus membres du comité de finances et d'audit pour la prochaine année.

Le comité de finances et d'audit sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *André Janneteau*
- *Linda Lavoie*
- *Sylvain Blais, directeur général*
- *Louis Perreault, directeur des services administratifs*
- *Vacant*

Le poste vacant fera l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration, soit celui du 4 février 2020.

11.5 COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire les membres du comité d'éthique et de déontologie pour la période de novembre 2019 à novembre 2020.

Kloé Bourbeau propose la candidature de Chantal Hamelin.

Katrine Lévesque propose la candidature de Klaude Hallé.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Klaude Hallé refuse sa mise en candidature.

Chantal Hamelin avait manifesté son intérêt à siéger à ce comité.

La présidente déclare donc Chantal Hamelin élue membre du comité d'éthique et de déontologie.

Le comité d'éthique et de déontologie sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Chantal Hamelin*
- *Vacant*
- *Vacant*

Les postes vacants feront l'objet d'une élection au prochain conseil d'administration, soit celui du 4 février 2020.

ÉMISSION DE DIPLOMES

12. ÉMISSION DE DIPLOMES

12.1 ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Éric Aubin, directeur des études, présente le sommaire de l'émission des diplômes d'études collégiales.

CA-3245

Sur une proposition de Vincent Guimont appuyée par Anne Gauthier et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.***

Sur une proposition de Vincent Guimont appuyée par Anne Gauthier et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu *de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.*

12.2 ÉMISSION D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Aucune émission d'attestation d'études collégiales.

AFFAIRES DIVERSES

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les déclarations d'intérêts sont complétées par tous les membres présents du conseil d'administration, tel que requis au mode de fonctionnement du conseil d'administration. Les membres absents recevront le formulaire par courriel.

DOSSIERS À HUIS CLOS

14. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet à traiter à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur général, Sylvain Blais, remercie le président sortant, André Rouleau, ainsi que Marie-Luce Bergeron, représentante des personnes diplômées sortante, de leur travail et contribution considérables au conseil d'administration.

Marie-Luce Bergeron remercie les membres de leur accueil. Elle a apprécié sa participation sur diverses instances du conseil au cours de son mandat.

André Rouleau a apprécié siéger au conseil et connaître l'organisation ainsi que les gens qui y travaillent.

Madame Bergeron et monsieur Rouleau souhaitent une belle continuité aux membres du conseil.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20h22 sur une proposition de Kéo Bourbeau.

Président,



André Rouleau

Secrétaire générale,



Diane Landriault

